

Bruxelles, le 14 septembre 2017

Annexe 6 à la communication NBB_2017_22

Formulaire E / Déclaration à titre informatif d'une acquisition ou d'une cession de titres d'un organisme financier faisant franchir le seuil de 5% des droits de vote ou du capital

Champ d'application

Toute personne physique ou morale (ou trust) ayant l'intention d'acquérir ou de céder des titres d'un des établissements suivants faisant franchir le seuil de 5% des droits de vote et du capital :

- *les établissements de crédit de droit belge*
- *les entreprises d'assurance de droit belge*
- *les entreprises de réassurance de droit belge*
- *les sociétés de bourse de droit belge*
- *les compagnies financières de droit belge*
- *les sociétés holding d'assurance de droit belge*
- *les compagnies financières mixtes de droit belge*

Date :

Dénomination de l'organisme financier dont le déclarant a acquis ou cédé des titres ou parts :
.....
.....

1. Identité de la personne physique ou morale qui a complété le formulaire

- EN QUALITE DE DECLARANT [1]
- EN QUALITE DE MANDATAIRE [1]

Personne physique

Nom :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Personne morale

Dénomination sociale et Forme juridique:

Nationalité :

Adresse postale :

Numéro d'entreprise :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopie:

Nom et qualité du signataire du formulaire :

2. Identité du déclarant [2]

(2.1) Identification

Personne physique

Nom :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

Nationalité :

Adresse postale :

1 Si la présente déclaration est une déclaration commune établie par une personne appartenant à un groupe de personnes liées ou de personnes agissant de concert, cochez les deux cases.

2 A ne remplir que s'il s'agit d'une personne différente de celle mentionnée au point 1

Adresse électronique :

Personne morale

Dénomination sociale et Forme juridique:
.....
.....

Nationalité :

Adresse postale :.....
.....
.....

Numéro d'entreprise :.....

Numéro de téléphone :.....

Numéro de télécopie:.....

Nom et qualité du signataire du formulaire :

Trust ou construction juridique analogue

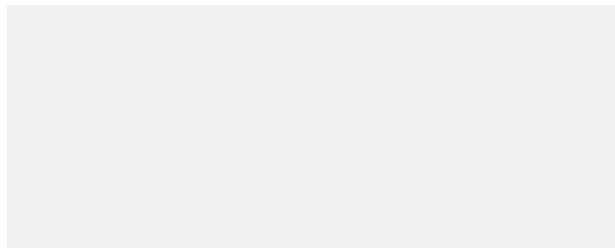
Identification et forme juridique exacte du déclarant.....
.....
.....
.....
.....

Adresse postale :

Droit national applicable :.....
.....
.....

(2.2) La présente déclaration concerne une acquisition du déclarant :

- agissant seul
- lié aux autres actionnaires directs ou indirects de l'organisme financier identifiés ci-contre :
- agissant de concert avec les autres actionnaires directs ou indirects de l'organisme financier identifiés ci-contre :



3. Déclaration relative à une cession

- (3.1) Le déclarant informe l'autorité de contrôle qu'il a procédé en date du à la cession de (nombre) actions ou parts de l'organisme financier susdit, qu'il détenait antérieurement
- directement
- indirectement,
- de sorte que la quotité des droits de vote et du capital de cet organisme financier de 5 % qu'il détient représente désormais moins de 5 % du total.

4. Déclaration relative à une acquisition

- (4.1) Le déclarant informe l'autorité de contrôle qu'il a procédé en date du à l'acquisition
- directe
- indirecte
- de (nombre) actions ou parts de l'organisme financier susdit, suite à quoi il a franchi le seuil de 5 % des droits de vote et/ou du capital de cet organisme financier.
- (4.2) Dans le cas d'une acquisition indirecte, un schéma décrivant les modalités de détention de la participation indirecte, identifiant les entités au travers desquelles les actions ou parts sont détenues et les pourcentages des droits de vote détenus à chacun des niveaux de la chaîne est fourni en annexe n° ... jointe au présent formulaire.
- (4.3) Calcul des quotités détenues
- Remarques :
- Dans le cas d'une acquisition indirecte, les calculs ci-dessous doivent être effectués en prenant en considération les titres détenus directement par la dernière entité de la chaîne de participations au travers de laquelle les actions ou parts est détenue;
 - Dans le cas d'une action de concert, les calculs ci-dessous doivent être effectués en prenant en considération, successivement, les titres détenus par l'actionnaire déclarant et par l'ensemble des personnes agissant de concert.

(4.3.1.a) Calcul de la quotité des droits de vote détenue individuellement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant:

Nombre et pourcentage des droits de vote		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	a. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	b. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements inconditionnels d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote :				
	– options :				
	– engagements résultant d'un contrat :				
	– autres (à détailler le cas échéant)				

Total				
Pour mémoire :				
• droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et résultant de:				
– la conversion d'obligations				
– la conversion de prêts				
– autres (à détailler le cas échéant)				
• droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de:				
– la conversion d'obligations				
– la conversion de prêts				
– l'exercice de warrants				
– autres (à détailler le cas échéant)				

(4.3.1.b) Calcul de la quotité de l'ensemble des droits de vote détenue collectivement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert :

Nombre et pourcentage des droits de vote		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	c. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	d. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements inconditionnels d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote :				
	– options :				
	– engagements résultant d'un contrat :				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
Total					
Pour mémoire :					
• droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et résultant de:					
– la conversion d'obligations					
– la conversion de prêts					
– autres (à détailler le cas échéant)					
• droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de:					
– la conversion d'obligations					
– la conversion de prêts					

- l'exercice de warrants				
- autres (à détailler le cas échéant)				

(4.3.2.a) Calcul de la quotité du capital détenue individuellement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant:

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	e. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	f. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
	- options				
	- engagements résultant d'un contrat				
	- autres (à détailler le cas échéant)				
Total					

Pour mémoire :					
• droits et engagements à l'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:					
	- la conversion d'obligations				
	- la conversion de prêts				
	- autres à détailler le cas échéant)				
• droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:					
	- la conversion d'obligations				
	- la conversion de prêts				
	- l'exercice de warrants				
	- autres (à détailler le cas échéant)				

(4.3.2.b) Calcul de la quotité du capital totale détenue dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert:

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				

	g. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	h. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
°	– options				
	– engagements résultant d'un contrat				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
Total					

Pour mémoire :					
•	droits et engagements à l'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
–	la conversion d'obligations				
–	la conversion de prêts				
–	autres à détailler le cas échéant)				
•	droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
–	la conversion d'obligations				
–	la conversion de prêts				
–	l'exercice de warrants				
–	autres (à détailler le cas échéant)				

(Lu et approuvé, Date, lieu et signature)